

Image not found or type unknown



Déplacement professionnel et rémunération ?

Par **steveB**, le **15/01/2008 à 21:16**

Bonjour, Mon employeur m'envoie de plus en plus en mission dans d'autres villes de France. Ces missions rentrent parfaitement dans le cadre de mon boulot, mais se déroulent sur 2 ou 3 jours à chaque fois et sans aucune compensations financières (hormis les frais de repas et trajet remboursés). Ma question est : est-ce qu'il est en droit de m'imposer ces déplacements, et ce sans aucune compensation ? De plus, ma femme est enceinte (7 mois). Est-ce un motif valable de refus ou peut-il utiliser ce prétexte pour dénoncer le contrat ou me mettre un avertissement ? Merci pour toute aide.